



**Acta fabula**  
**Revue des parutions**  
**vol. 11, n° 6, Juin 2010**  
**DOI : <https://doi.org/10.58282/acta.5757>**

---

# Fratries médiévales : réelles et symboliques.

**Myriam White-Le Goff**

*Frères et sœurs, Médiévales 54*, Presses Universitaires de Vincennes – Paris  
VIII, printemps 2008, 166 p., ISBN 978-2-84292-217-7.

---



## **Pour citer cet article**

Myriam White-Le Goff, « Fratries médiévales : réelles et symboliques. », Acta fabula, vol. 11, n° 6, Notes de lecture, Juin 2010, URL : <https://www.fabula.org/revue/document5757.php>, article mis en ligne le 30 Mai 2010, consulté le 24 Avril 2024, DOI : 10.58282/acta.5757

---

## Fratreries médiévales : réelles et symboliques.

**Myriam White-Le Goff**

---

Le numéro 54 de la revue *Médiévales* propose un dossier intitulé « Frères et sœurs, ethnographie d'un lien de parenté » coordonné par Didier Lett. Il comporte six articles qui portent à la fois sur les fratries réelles ou de sang et sur les fratries symboliques ou idéologiques. On le sait, les relations dites familiales voire affectives, longtemps négligées par la recherche, sont l'objet d'ouvrages importants et intéressent des chercheurs de grand renom, depuis un certain nombre d'années. On pense notamment au *Sein du père, Abraham et la paternité dans l'Occident médiéval*, de Jérôme Baschet. Malgré l'intérêt porté à ces sujets, Didier Lett débute le dossier par un article intitulé « Les frères et sœurs, 'parents pauvres' de la parenté » qui souligne combien le lien adelphique a peu été étudié, à propos de l'époque médiévale. Il affirme se placer au plan de la parenté pratique qu'il définit avec Florence Weber comme « l'ensemble d'obligations et de sentiments qui donne leur efficacité aux liens officiels de parenté ou qui crée d'autres liens » (p. 7). Didier Lett fait le point de la recherche sur le sujet dans des champs voisins : anthropologie, psychologie, psychanalyse, sociologie ou histoire du droit. Il constate que l'indigence de la réflexion sur l'époque médiévale ne tient pas à la pénurie de sources et montre que la germanité doit susciter davantage d'attention dans la mesure où elle tient une place importante dans la société médiévale chrétienne. Cette relation est notamment liée à deux grandes questions, celles du fratricide et de l'inceste. Didier Lett justifie en outre le choix de son lexique, en précisant la préférence pour l'adjectif « adelphique » plutôt que « fraternel », plus connoté, ou pour la précision de « sororie » plutôt que l'hyponyme « fratrie », quand c'est nécessaire, par exemple. Il étend l'examen à la fois à ceux qui ont le même père et la même mère, à ceux qui ne partagent qu'un parent biologique, à ceux dont la fraternité est sociale, qui vivent ensemble et aux frères et sœurs par alliance. Il propose d'ailleurs une suite à ces travaux, dans l'étude du vocabulaire de la germanité au sein de la parenté biologique et sociale. Didier Lett présente ensuite l'ensemble du dossier qu'il coordonne par lequel il s'appuie sur le « système des attitudes » évoqué par Claude Lévi-Strauss et entend contribuer au chantier de l'anthropologie de la parenté par une approche empirique et l'étude de cas particuliers.

L'article de Chloé Maillet, « Bernard de Clairvaux et la fratrie recomposée », rappelle que, dans la littérature hagiographique, la parenté symbolique ou religieuse est

considérée supérieure à la parenté charnelle. Pourtant, Bernard de Clairvaux s'est employé à faire de ses frères de sang des frères en religion et explique que le lien familial ne fait que renforcer le lien spirituel qui est naturellement meilleur. Les sources de Chloé Maillet sont à la fois les écrits de Bernard, en particulier ses sermons sur le cantique, les *Vitae* (Guillaume de saint Thierry, Alain de Lille...) consacrées au saint et l'iconographie des légendiers enluminés dont des exemples sont fournis au lecteur. La sœur de Bernard tient une place singulière, en tant que femme et, donc, de tentatrice. Son incorporation à la fratrie spirituelle est ainsi particulièrement significative de la valeur de Bernard.

Dans « Frères et sœurs ennemis dans la Germanie du X<sup>e</sup> siècle », Laurence Leleu prend pour source Thietmar de Mersebourg et évoque le conflit entre Gerberge, fille du roi Henri I<sup>er</sup> de Germanie et sœur d'Otton I<sup>er</sup>, et ses frères, l'exemple de Thankmar, révolté contre son demi-frère Otton, qui pose le problème de la filiation légitime ou non ainsi que celui de Liudolf. L'auteur montre que ce type de conflit entre frères et sœurs peut conduire à de véritables faides familiales, comme celles des Billung ou des Hamaland.

Didier Lett reprend ensuite la plume pour évoquer « liens adelphiques et endogamie géographique dans les marches de la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle ». Il cherche à mesurer les incidences de la pratique du mariage virilocal ou patrilocal sur les relations entre frères et sœurs, en s'appuyant sur le procès de canonisation de Nicolas de Tolentino (1325). Il s'agit d'évaluer la capacité de résistance des liens de parenté à l'éloignement géographique, en observant la présence ou non des frères et sœurs des témoins lors du procès de canonisation.

Dans « Seules ou accompagnées ? », Caroline Jeanne s'intéresse aux « veuves parisiennes et [à] leurs fratries à la fin du Moyen Âge ». Certaines veuves sont protégées par leurs frères (Marguerite de Cresecques); d'autres, à l'opposé, sont leur ennemie. Elles sont très variablement des interlocutrices dans les affaires familiales, oscillant entre dépendance et autonomie.

Dans le dernier article du dossier, Aude-Marie Certin étudie les « relations professionnelles et [les] relations fraternelles d'après le journal de Lucas Rem, marchand d'Augsbourg (1481-1542) ». Elle montre le poids de la fratrie dans la dynamique commerciale et souligne la place dévolue aux cadets et qu'ils s'emploient parfois à contester.

Ainsi, le dossier se présente comme empirique. Or cette attention au cas particulier et à l'exemple précis se double d'un intérêt pour les écrits intimes ou personnels, soit pour le cœur même de l'expression de la relation inter-personnelle. On pourrait regretter, cependant, qu'on perde parfois de vue le plan international pourtant revendiqué, sauf, peut-être sur la question du droit des aînés. De manière générale,

on aurait pu encore davantage mettre en lumière les implications juridiques des problématiques adelphiques. Mais de telles limites s'expliquent par la logique même d'un dossier thématique qui n'est en aucun cas une synthèse et qui est davantage une invitation à la réflexion, ce qui fonctionne très bien ici.

En tant que littéraire, ses fratries m'en rappellent d'autres, romanesques ou poétiques. On pourrait encore réfléchir sur le rôle de la germanité dans le processus de création littéraire, notamment dans le domaine arthurien où l'on aime à dévoiler l'existence des frères ou des sœurs inconnus des grands héros, à mettre en scène des reconnaissances, où l'on s'interroge sur la gemmellité ou sur le secret des origines. On ne peut pas ne pas avoir à l'esprit que Mordred est le frère de Gauvain, qu'Arthur est réputé avoir conçu ce triste fils avec sa sœur, et que la relation adelphique est au cœur de l'imaginaire littéraire et mythique médiéval. Pourquoi se plaît-on à inventer neuf sœurs à Morgane pour vivre avec elle en Avalon ?

Dans un second temps, le volume propose deux articles placés sous le titre « essais et recherches ». Ils mettent tous deux en lumière des documents ou des institutions mal connues. Ainsi, Renato Lungarini traite de « l'hôpital santa Maria Della Scala : une institution siennoise » et Sylvain Piron d'un « Avis retrouvé de Jacques Fournier », pape sous le nom de Benoît XII.

La rubrique « point de vue » est occupée par Florian Mazel qui revient sur l'idée de « révolution féodale » mise en avant par l'œuvre de Georges Duby, dans « pouvoir aristocratique et église aux X<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècles ». Il rappelle que Duby revenait, lui, sur les travaux de Bloch, et qu'il s'inscrit dans cette lignée tout en l'affinant logiquement. Son article prend la forme d'un hommage, en même temps que d'une réflexion critique. Il rappelle aussi les principes de ce qu'est une recherche qui repose à la fois sur la stimulation intellectuelle et la révision d'idées établies. Il est d'ailleurs essentiellement question de méthode ou de démarche historique, notamment dans le constat de l'absence des clercs ou des moines dans le champ d'étude de Georges Duby, alors que le pouvoir aristocratique repose sur une imbrication des sphères ecclésiastique et laïque. « La prise en considération des enjeux ecclésiologiques et spirituels du pouvoir aristocratique conduit nécessairement à renoncer à la thèse d'une rupture brutale et de grande ampleur au tournant de l'an mil. Elle n'implique pas pour autant de lui substituer une illusoire continuité de la fin du IX<sup>e</sup> au XII<sup>e</sup> siècle » (p. 152).

De façon générale, au plan de la présentation, on regrettera que l'on place les résumés et mots-clés des articles à leur fin. Il serait plus pratique de les trouver en tête.

Les « notes de lectures » sont consacrées à :

*Gli Angiò nell'Italia nord-occidentale (1259-1382)*, éd. R. Comba (Simone Balossino)

*Christinization and the Rise of Christian Monarchy. Scandinavia, Central Europ and Rus', c. 900-1200*, éd. Nora Berend (Geneviève Bühner-Thierry)

*Le Rôle méconnu de la loi salique. La succession royale (XIV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles)*, de Ralph E. Giesey (Anne-Helène Alliot)

*L'autorité des maîtres. Scolastique, normes et société au XIIIe siècle* d'Elsa Marmusztein (Claire Angotti)

*L'Islande des Vikings* de Jesse Byock (Geneviève Bühner-Thierry).

## PLAN

---

## AUTEUR

---

Myriam White-Le Goff

[Voir ses autres contributions](#)

Courriel : [whitemyriam@yahoo.fr](mailto:whitemyriam@yahoo.fr)